

Expérimentation bilans modulaires

Réunion de suivi n°2

Fongecif - 19 mai 2016

- Éléments de contexte et poursuite de l'expérimentation
- Bilan quantitatif des commissions de novembre 2015 à mai 2016
- Caractéristiques des bénéficiaires des bilans modulaires
- Bilan qualitatif
- Questions diverses

Rappel de l'organisation

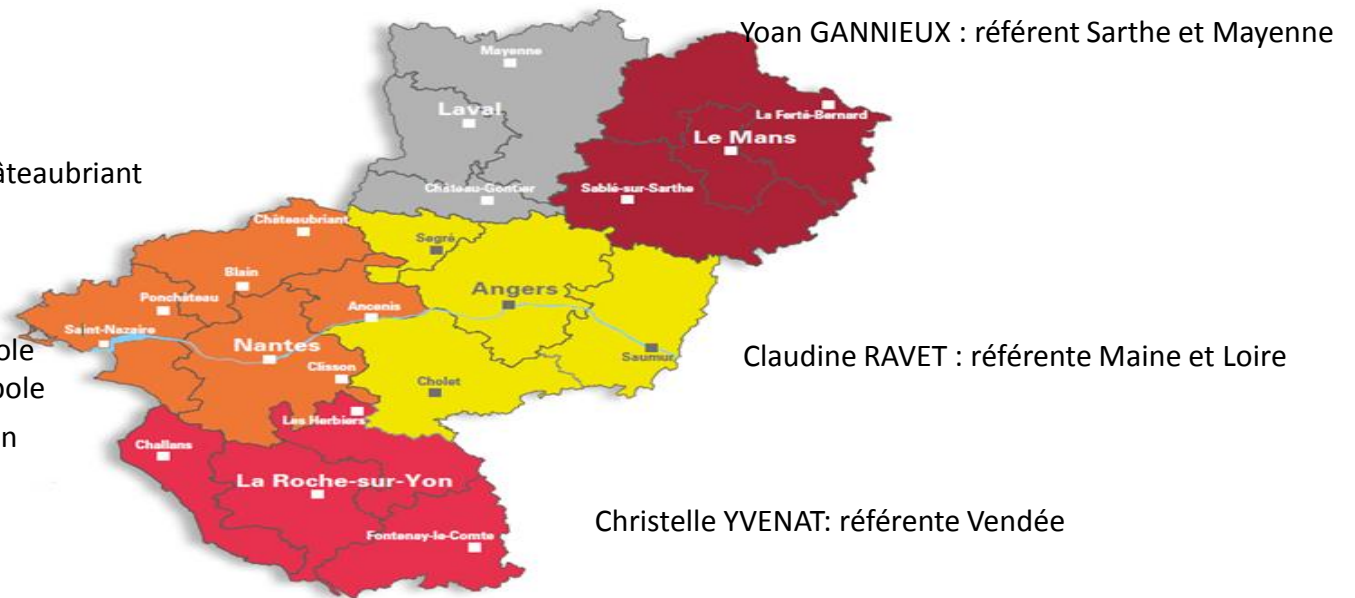
- Depuis octobre 2015, toute demande de financement de bilan fait l'objet d'une participation à une réunion ou un entretien avec un conseiller du Fongecif qui devient alors conseiller référent. **200 réunions proposées entre octobre 2015 et avril 2016, 1200 participants.**

Stéphanie BAROTEAUX : référente Blain, Châteaubriant et Nantes Métropole

Isabelle DUPONT: référente Saint Nazaire, Pontchâteau et Nantes Métropole

Marie GERGAUD : référente Nantes Métropole
Laurence GRISERI : référente Nantes Métropole

Caroline HOFLACK : référente Ancenis, Clisson et Nantes Métropole



- Une équipe de 8 conseillers en évolution professionnelle référents territoriaux sur l'ensemble de la région est à disposition des demandeurs de bilan de compétences et de bilan modulaire. **Plus de 400 salariés souhaitant faire un bilan modulaire reçus en entretien d'octobre à avril.**

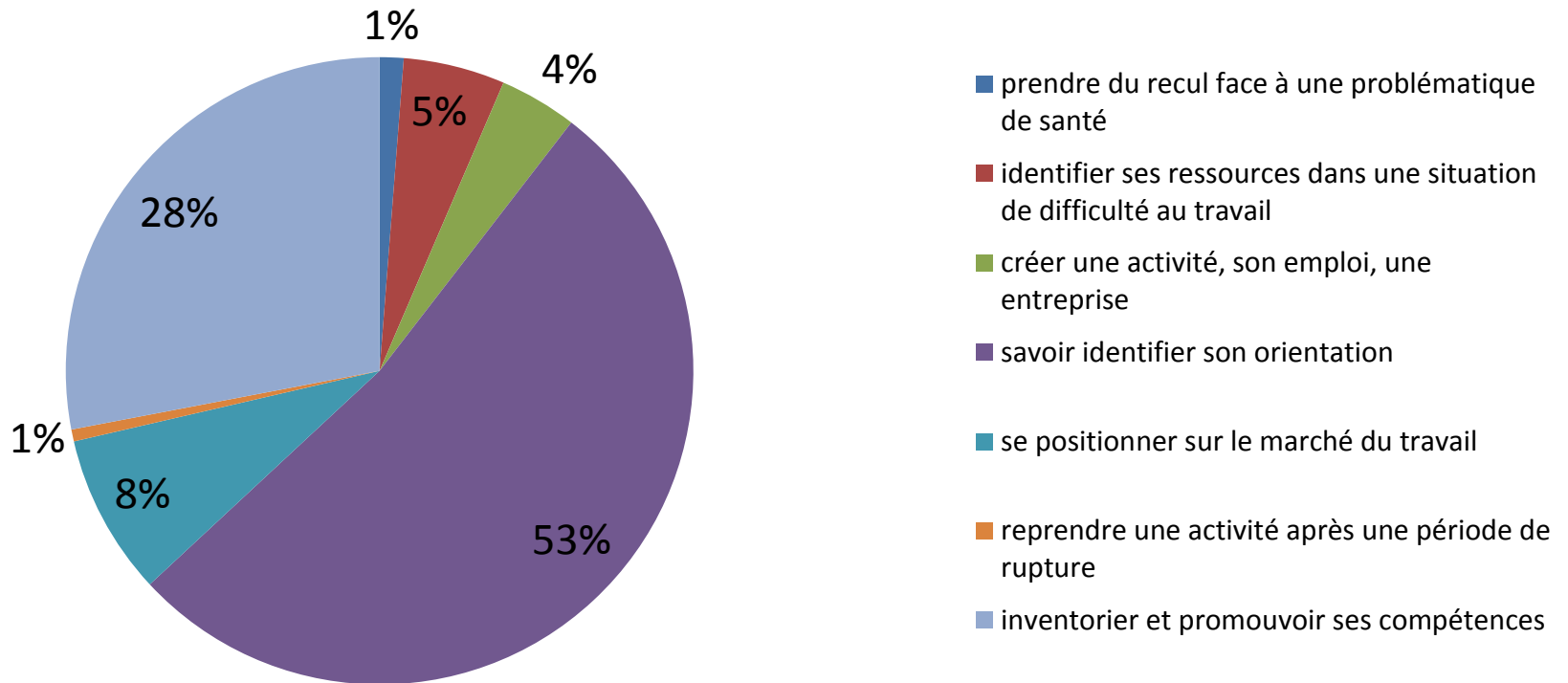
- En amont de la prestation, le centre de bilan identifie la situation du salarié au regard des démarches qu'il a déjà réalisées (a-t-il bien pris contact avec le Fongecif ?) et l'informer, le cas échéant, sur la prestation
- Lorsque le salarié a choisi le centre d'après la liste des centres que le conseiller référent du Fongecif lui aura transmis, le centre remplit le volet « centre de bilan » de la demande de financement classique ou modulaire
- **Le conseiller Fongecif émet la fiche de liaison et la transmet au salarié.** Sur cette fiche figurent les éléments situationnels du salarié ainsi que les coordonnées du conseiller Fongecif référent. **Le salarié et le conseiller fixe la date du rendez-vous de suivi après bilan modulaire**
- Le dossier passe en commission (cf échéancier des dates de dépôt de dossier et de début de bilan modulaire). Le salarié comme le centre de bilan sont informés de la décision par courrier. Le Fongecif adresse **une convention tripartite** (salarié/centre de bilan/Fongecif) **et une feuille d'épargne au centre de bilan**
- **En début de prestation, le bénéficiaire remet la fiche de liaison au conseiller bilan**
- En fin de prestation, **le centre de bilan conclue la prestation (note de synthèse) et retourne la fiche de liaison complétée (volet 2) par mail au conseiller référent du Fongecif**. Le centre transmet **les éléments de facturation au Fongecif (feuille d'épargne et fiche de liaison)**
- Le conseiller référent reçoit le salarié en entretien de suivi

Bilans modulaires financés sur les 7 premières commissions par thématique (de nov à mai)

- « Prendre du recul face à une problématique de santé pour une nouvelle orientation »
durée : 8 heures nombre : **4**
- « Identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail »
durée : 8 heures nombre : **17**
- « Créer une activité complémentaire, son emploi, une entreprise »
durée : 9 heures nombre : **13**
- « Savoir identifier son orientation professionnelle »
durée : 8 à 10 heures nombre : **171**
- « Se positionner sur le marché du travail »
durée : 9 heures nombre : **27**
- « Reprendre une activité après une période d'interruption »
durée : 10 heures nombre : **2**
- « Inventorier et promouvoir ses compétences »
durée : 8 à 10 heures nombre : **91**

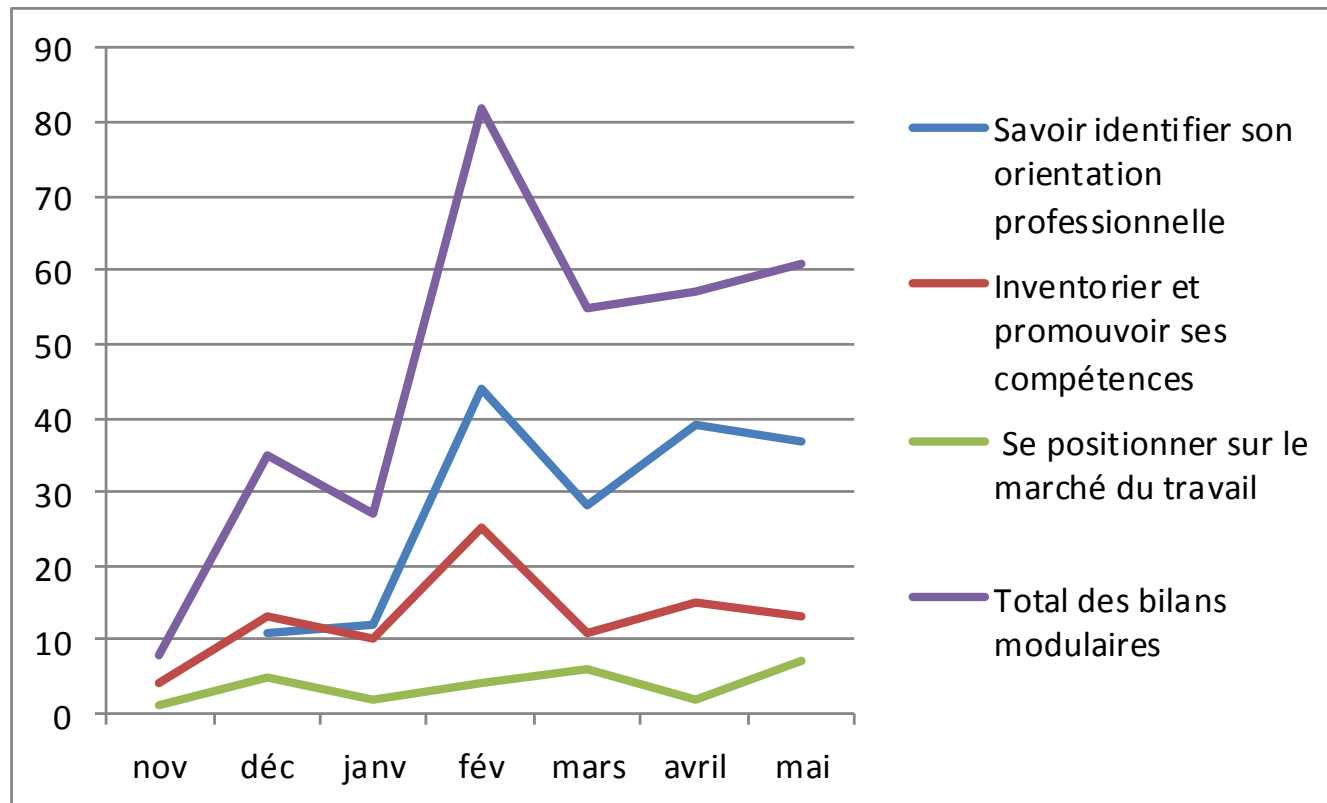
- **TOTAL : 325 bilans modulaires financés**

Bilans modulaires financés sur les 7 premières commissions par thématique (nov à mai)



- **Les 2 bilans modulaires orientation et compétences représentent 80% des bilans financés.**
Les bilans modulaires handicap et reprise d'activité correspondent à 2% des financés

Evolution par mois du nombre total et des 3 principaux bilans modulaires financés (nov à mai)

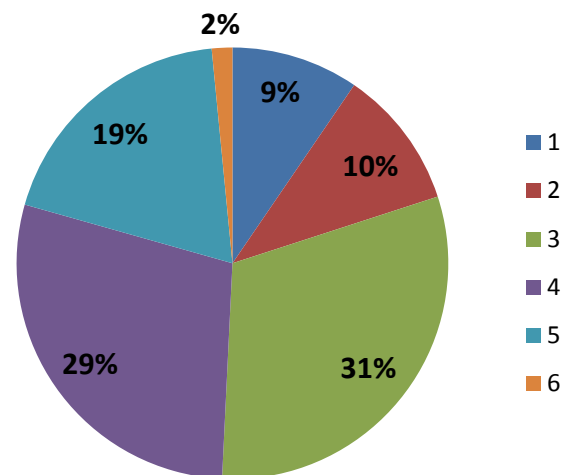


- ***Forte augmentation des demandes de financement sur la commission de février (cf report des démarches en période de fin d'année) et en particulier pour le module Orientation***
- ***Davantage de constance pour les modules marché du travail et compétences***

Caractéristiques des bénéficiaires

- **74 % des demandeurs sont des femmes et 26% des hommes** (bilan de compétences classique : 68% de femme 32% d'homme)

- **Niveau de formation initiale**

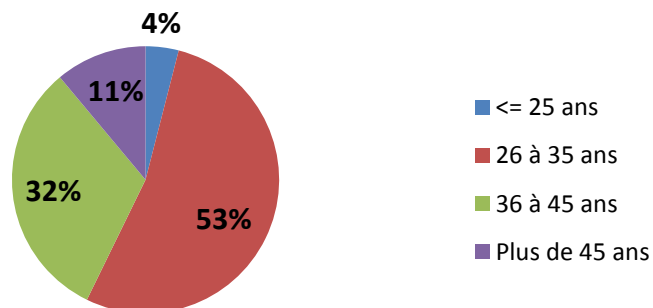


- *La répartition par niveau de formation est sensiblement identique entre le bilan modulaire et le bilan classique*

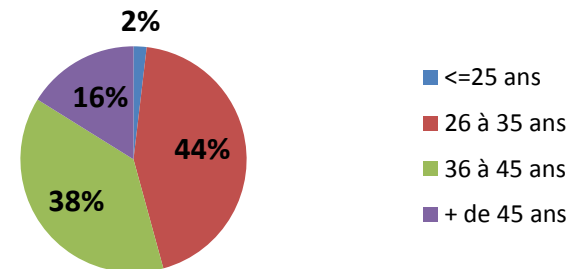
Caractéristiques des bénéficiaires

■ Age

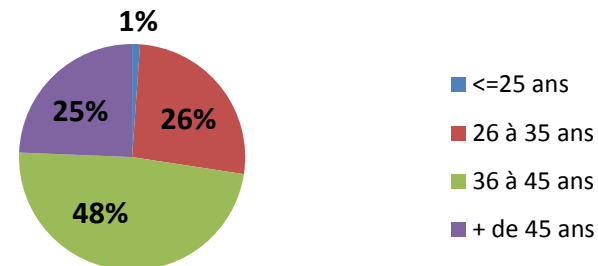
Demandeurs et bénéficiaires de bilan modulaire



Demandeurs de bilan de compétences 2015



Bénéficiaires de bilan de compétences 2015

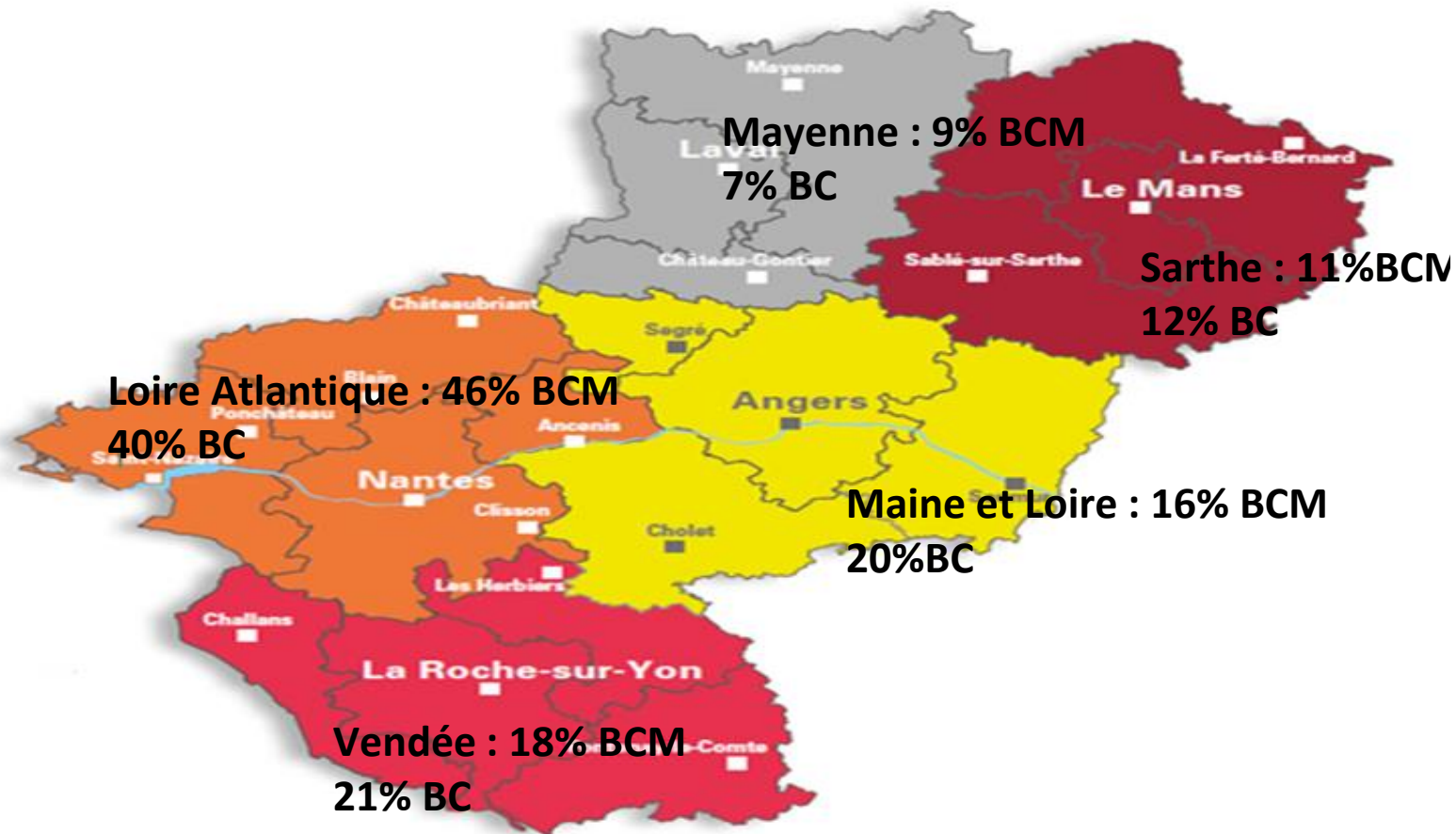


- **Les bénéficiaires de bilan modulaire sont plus jeunes que ceux d'un bilan classique : les moins de 35 ans représentent 57% pour les bilans modulaires contre 46% demandeurs et 27% des financés pour le bilan classique.**

Le bilan modulaire pour ces publics semblent remplacer le bilan classique.

Caractéristiques des bénéficiaires

■ Répartition des bénéficiaires par département



Répartition des bilans modulaires par centre de bilan

- 83 CBCM sur les 90 CBCM ont réalisé un bilan modulaire soit 92%
- 8 CBCM ont réalisé 10 ou plus bilans modulaires
- 18 CBCM ont réalisé entre 5 et 9 bilans modulaires
- 57 CBCM ont réalisé moins de 5 bilans modulaires dont :
 - ❖ 20 centres : un seul bilan modulaire
 - ❖ 20 centres : 2 bilans modulaires

Satisfaction du bénéficiaire

■ Appréciation du ciblage de la prestation par rapport à ses besoins

Sur un échantillon de 34 bénéficiaires ayant terminé leur bilan :

- 94% semblent avoir suivi un BCM ciblé à leur besoin et ont défini un projet d'évolution
- 90% n'envisageraient pas un autre bilan modulaire

(Sources : analyse de la partie 3 « restitution du bilan » de la fiche de liaison)

■ 76 % des salariés se disent tout à fait satisfaits par la prestation et 23% partiellement

(Sources : enquête de satisfaction par mail auprès de 80 bénéficiaires ayant terminé leur bilan modulaire)

Satisfaction du bénéficiaire : premiers résultats de l'enquête par mails

	Très satisfaisant à satisfaisant	Pas du tout
Échanges avec le CEP Fongecif	98%	2%
Échanges avec le consultant bilan	99%	1%
Contenu et outils utilisés	97%	3%
Rythme et durée de la prestation	92%	8% soit 7 individus
Synthèse des résultats et du plan d'actions	95%	5%

Sources : enquête de satisfaction par mail auprès de 80 bénéficiaires ayant terminé leur bilan modulaire

Satisfaction du bénéficiaire : premiers résultats de l'enquête par mails

APPORTS	Tout à fait	Partiellement	Pas du tout
Prendre du recul par rapport à sa situation et améliorer sa confiance en soi	73%	22%	5% (5 salariés)
Mieux se connaître et découvrir ses centres d'intérêt	73%	25%	2%
Analyser son parcours et ses compétences	85%	13%	2%
Découvrir des métiers et les emplois sur son territoire	39%	45%	16%
Définir un projet d'évolution et ses conditions de mise en oeuvre	63%	33%	4%

Sources : enquête de satisfaction par mail auprès de 80 bénéficiaires ayant terminé leur bilan modulaire

Satisfaction du bénéficiaire : verbatim

■ Durée et étalement

« rythme rapide », « souhaitable plus long », « 2h de plus aurait été bien pour finaliser » ,

Après la réunion avec les centres de bilan, il a été convenu de pouvoir étaler les bilans modulaires sur 2 semaines de plus

« très bien, ma demande a été très vite prise en charge, réponse rapide et mise en place du bilan très bien. »

■ Connaissance de soi

« meilleure connaissance de soi », « confiance en moi », « connaissance de mes savoirs et compétences »

■ Appréciation du professionnalisme du conseiller bilan et du CEP

« tout est parfait », « la conseillère Fongecif m'a très bien dirigée vers le bilan modulaire et le centre de bilan a réalisé la prestation demandée avec des outils simples mais efficaces et une très bonne écoute »

■ Demande de suivi

« un suivi après lancement du projet serait intéressant », « j'espère que le Fongecif m'aidera pour mes démarches »